



BILAN DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE
2014

Sommaire

SOMMAIRE	2
INTRODUCTION	3
LE CONTEXTE REGLEMENTAIRE	3
LA DEMARCHE DU GROUPE CREDIT MUTUEL CIC.....	4
DESCRIPTION DE LA PERSONNE MORALE	5
PRESENTATION ET ACTIVITES.....	5
IDENTITE DE LA PERSONNE MORALE.....	5
ORGANISATION DE LA PERSONNE MORALE.....	5
ANNEE DE REPORTING DE L'EXERCICE ET ANNEE DE REFERENCE	6
ÉMISSIONS DIRECTES	7
EMISSIONS DIRECTES DES SOURCES FIXES DE COMBUSTION	7
EMISSIONS DIRECTES DES SOURCES MOBILES A MOTEUR THERMIQUE	8
EMISSIONS DIRECTES DES PROCEDES HORS ENERGIE	9
EMISSIONS DIRECTES FUGITIVES.....	10
EMISSIONS ISSUES DE LA BIOMASSE (SOLS ET FORETS).....	10
LES ÉMISSIONS INDIRECTES DE GES ASSOCIEES A LA PRODUCTION D'ELECTRICITE, DE CHALEUR OU DE VAPEUR IMPORTEE	11
ÉMISSIONS INDIRECTES LIEES A LA CONSOMMATION D'ELECTRICITE.....	11
EMISSIONS INDIRECTES LIEES A LA CONSOMMATION DE VAPEUR, CHALEUR OU FROID	13
AUTRES EMISSIONS INDIRECTES DE GES	14
ACHATS DE PRODUITS OU SERVICES	14
TABLEAU RECAPITULATIF	16
EMISSIONS EVITEES / ACTIONS MISES EN ŒUVRE	18
ENERGIES (ELECTRICITE / GAZ / FIOUL).....	18
PAPIER.....	19
GESTION DES DECHETS	19
TRANSPORTS	20
RELATIONS FOURNISSEURS.....	21
OUTIL RSE / BEGES	21
ELEMENT D'APPRECIATION SUR LES INCERTITUDES	22
MOTIVATION POUR L'EXCLUSION DES SOURCES DE GES ET DE POSTE D'EMISSIONS DE GES	22
FACTEURS D'EMISSION UTILISES SI DIFFERENTS BASE CARBONE®	22
EXPLICATION DES RECALCULS ET MOTIVATION DES ECARTS CONSTATES	23
ADRESSE DU SITE INTERNET OU EST MIS A DISPOSITION LE BEGES	23
COMPLEMENTS	24
ANNEXES	25

Introduction

Le contexte réglementaire

La réalisation du bilan d'émissions de Gaz à effet de serre (BEGES) est obligatoire pour les personnes morales de droit privé employant plus de 500 personnes pour la France métropolitaine ou plus de 250 personnes pour les régions et départements d'outre-mer. Le décret n° 2011-829 du 11 juillet 2011 a inscrit dans le code de l'environnement les dispositions réglementaires en définissant les modalités d'application (articles R229-45 à R229-56).

Les personnes morales de droit privé tenues d'établir un bilan des émissions de gaz à effet de serre sont celles qui ont leur siège en France ou y disposent d'un ou plusieurs établissements stables et qui dépassent les seuils d'effectif, l'effectif étant calculé conformément aux règles prévues à l'article L. 1111-2 du code du travail¹, au 31 décembre de l'année précédant l'année de remise du bilan.

Le bilan d'émissions de GES est public et mis à jour tous les 3 ans. Le deuxième bilan doit être établi avant le 31 décembre 2015, et transmis par voie électronique au Préfet de la région et au Président du Conseil Régional dans le ressort de laquelle la personne morale a son siège ou son principal établissement avant cette date. Il porte sur les activités de la personne morale assujettie sur le territoire français.

Les éléments méthodologiques ont été précisés par l'arrêté du 24 août 2011 relatif au système national d'inventaires d'émissions et de bilans dans l'atmosphère.

La réalisation d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES), et d'une synthèse des actions envisagées pour réduire leurs émissions ont été rendues obligatoires par la Loi dès 2010 pour certaines entreprises, collectivités locales et établissements publics, ainsi que pour l'Etat.

Ces programmes de réduction doivent s'inscrire dans l'engagement pris par l'ensemble des pays de l'Union européenne de réduire de 20 % leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2020 par rapport aux émissions de 1990.

¹ Pour la mise en œuvre des dispositions du présent code, les effectifs de l'entreprise sont calculés conformément aux dispositions suivantes :

1° Les salariés titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée à temps plein et les travailleurs à domicile sont pris intégralement en compte dans l'effectif de l'entreprise ;

2° Les salariés titulaires d'un contrat de travail à durée déterminée, les salariés titulaires d'un contrat de travail intermittent, les salariés mis à la disposition de l'entreprise par une entreprise extérieure qui sont présents dans les locaux de l'entreprise utilisatrice et y travaillent depuis au moins un an, ainsi que les salariés temporaires, sont pris en compte dans l'effectif de l'entreprise à due proportion de leur temps de présence au cours des douze mois précédents. Toutefois, les salariés titulaires d'un contrat de travail à durée déterminée et les salariés mis à disposition par une entreprise extérieure, y compris les salariés temporaires, sont exclus du décompte des effectifs lorsqu'ils remplacent un salarié absent ou dont le contrat de travail est suspendu, notamment du fait d'un congé de maternité, d'un congé d'adoption ou d'un congé parental d'éducation ;

3° Les salariés à temps partiel, quelle que soit la nature de leur contrat de travail, sont pris en compte en divisant la somme totale des horaires inscrits dans leurs contrats de travail par la durée légale ou la durée conventionnelle du travail.

Réduire de 40 % nos émissions de gaz à effet de serre en 2030, et les diviser par quatre en 2050, par rapport à la référence de 1990, tels sont deux des objectifs inscrits dans l'article L. 100-4 de la Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 26 mai 2015.

Référence : **Méthode pour la réalisation des bilans d'émissions de gaz à effet de serre conformément à l'article L. 229-25 du code de l'environnement - Version 3.d - Septembre 2015.**

La démarche du groupe Crédit Mutuel CIC

Le Crédit Mutuel a fait preuve de nombreuses initiatives en matière environnementale au niveau local notamment avec l'appui de ses sociétaires-clients.

La Confédération Nationale du Crédit Mutuel coordonne et anime la Responsabilité Sociétale et Environnementale au sein de groupes de travail où participent activement les représentants RSE des entités du groupe. Cette démarche a permis d'élaborer, dès 2006, un rapport RSE national et plus récemment d'engager une réflexion sur les émissions de gaz à effet de serre.

La démarche retenue en matière de bilan gaz à effet de serre, a conduit l'ensemble des entités du groupe à retenir une méthodologie commune avec des préconisations d'objectifs à atteindre, chacun se déterminant en fonction de sa situation propre.

De par son activité tertiaire, le groupe Crédit Mutuel CIC n'est pas une entité fortement polluante. Néanmoins, des axes de progrès ont été identifiés et des améliorations ont été objectivées en tenant compte de la nature de notre activité (réduction du papier, meilleure maîtrise des déplacements, éclairage, chauffage, mise en veille des ordinateurs...).

La démarche d'Euro-Information Développement s'inscrit dans la démarche du groupe.

Description de la personne morale

Présentation et activités

Euro-Information Développements est une SAS qui fournit l'ensemble des prestations informatiques de type développement (Etude, Analyse, Réalisation, Suivi, Support Fonctionnel deuxième niveau) pour l'ensemble des structures du groupe Crédit Mutuel, en France et à l'étranger, dès que le système d'informations est intégré dans l'infrastructure ; elle en garantit aussi la maintenance.

Dans le reste du document, Euro-Information Développements sera dénommée EID.

Identité de la personne morale

Raison sociale : Euro-Information Développements

Code SIREN : 380-474-494

Code NAF : 6201 Z

**Adresse du siège social : 34 Rue du Wacken,
67000 STRASBOURG**

Nombre de salariés : 1.804.

Organisation de la personne morale

Périmètre organisationnel retenu

Règle de consolidation : La norme ISO 14064-1 qui explicite les méthodes possibles de consolidation permettant de déterminer le périmètre organisationnel propose : l'approche « part du capital », l'approche « contrôle » financier ou opérationnel.

Périmètre opérationnel retenu

Le périmètre BEGES est en cohérence avec le périmètre des audits énergétiques tels que définis par la LOI n°2013-619 du 16 juillet 2013.

L'approche contrôle opérationnel est retenue par l'ensemble des entités concernées membre du groupe Crédit Mutuel. Elle implique la prise en compte des employés détachés au sein de cette entité.

Synthèse

Ci-après sont présentés différents paramètres retenus pour la réalisation de ce bilan :

	2011	2014
Nombre de salariés (au sens de l'article L.1111-2 du code du travail)	1461	1804
Surfaces utilisées pour l'exploitation professionnelle (sites centraux, bâtiments techniques, caisses locales/agences)	30 729m ²	35 772m ²
Nombre de véhicules professionnels utilisés	4	3
Dont carburant essence		
Dont carburant diesel	4	3
Autres (hybrides/GPL/électriques)		

Année de reporting de l'exercice et année de référence

Année de reporting retenue : 2014.

Année de référence : 2011.

Il s'agit du deuxième bilan GES réalisé par Euro-Information Développements.

Émissions directes

Emissions directes des sources fixes de combustion

Les émissions directes des sources fixes de combustion proviennent uniquement de combustibles de toute nature au sein de sources fixes contrôlées par la personne morale réalisant son bilan i.e. brûleurs, fours, turbines, torchères, chaudières, groupes électrogènes ou autres moteurs fixes, etc...

Identification des principales sources

Pour l'ensemble des bâtiments exploités par EID, la principale source est le gaz. Il y a un seul site où EID loue des locaux qui utilise du fuel (Site du Wacken).

Méthode retenue

En 2011, la consommation a été estimée à partir du montant des factures enregistrées dans la comptabilité relatives au gaz. Il s'avère que beaucoup de bâtiments où EID est locataire sont des bâtiments où il y a d'autres entités du groupe, notamment les sites hébergeant les salles machines et les sites d'impression. La situation comptabilisée dans le BEGES 2011 a été considérablement sous-évaluée, car les consommations de ces équipements avaient été enlevées des consommations bâtiments pour la déclaration. Depuis 2012, les outils se sont mis en place dans le groupe Crédit Mutuel de manière transverse et la solution retenue pour le groupe est une ventilation de la consommation en fonction des m2 occupés. Cette méthode donne des résultats très différents pour EID. De plus en 2014, la consommation a été déterminée à partir :

- de l'exhaustivité des relevés collectés auprès des fournisseurs à chaque fois que cela a été possible,
- de la saisie des consommations réelles indiquées sur les factures tout au long de l'année par chaque entité déclarante,
- le cas échéant d'estimations sur base d'une consommation moyenne du groupe par type de bâtiment.

La surface a été conservée comme périmètre afférent.

Afin d'évaluer plus justement la progression, nous avons décidé de prendre comme nouveau référentiel pour le Gaz, l'année 2012 au lieu de 2011, première année de mise en place de l'outil et ceci afin d'avoir une règle commune groupe et pérenne d'évaluation des consommations EID.

GAZ	kWh	Surface	Fe	CO ²
2011	1 537 987	30729 m2	234 g/kWh	360
2012	2 877 295	31673 m2	234 g/KWh	673
2014	2 523 538	35772 m2	219 g/KWh	553

FIOUL	litres	Fe	CO ²
2011	0	3 250 g/l	
2014	228	3 250 g/l	1

Evolutions significatives par rapport au bilan précédent (2011) :

Evolution de la composition du périmètre : Le parc immobilier a évolué avec la surface louée qui est passée de 30.729 m² à 35.772 m² (31.673 m² en 2012).

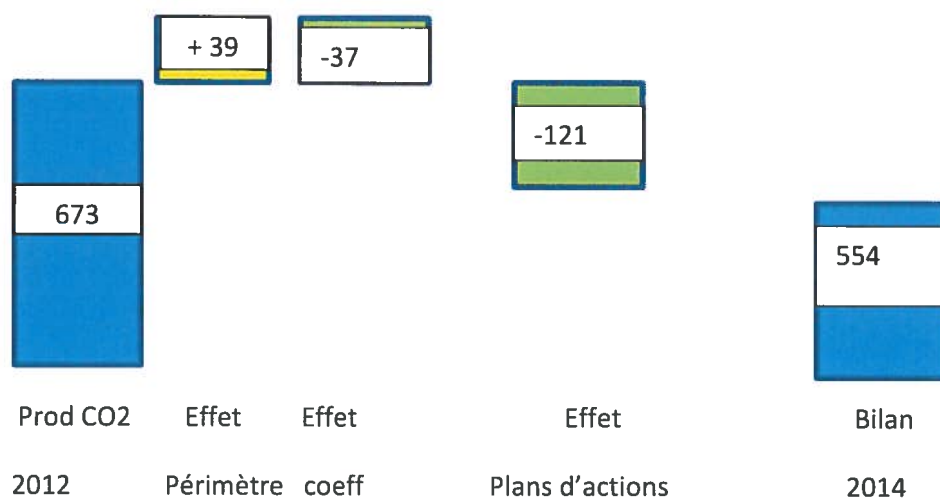
Evolution méthodologique : Nous avons maintenant connaissance via l'outil de la saisie des consos des factures gaz, saisies dans le groupe (EID loue ses locaux à des entités du groupe) et de la quote part EID en cas de cohabitation avec d'autres entités du groupe. Estimation sur base de consommation moyenne groupe si la consommation n'est pas connue.

Baisse du facteur d'émission de la base ADEME : On passe de 234 à 219 g/kWh.

Sur cette base, en partant du référentiel 2012 nous avons une amélioration de 18 % sur la consommation Gaz selon la méthode de calcul (24 % à surface constante).

Coté Fioul, la cote part des bâtiments groupe donne 1 tonne CO₂ en plus par rapport à 2011 ou 2012 ce qui n'est pas significatif et ne change pas le résultat.

Synthèse :



Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique

Les émissions directes des sources mobiles proviennent uniquement de la combustion de carburants au sein de sources de combustion en mouvement contrôlées par la personne morale réalisant son bilan i.e véhicules terrestres, aériens, ferroviaires, marins ou fluviaux.

A ce jour, la majeure partie de l'énergie consommée par ces sources est constituée de carburants d'origine fossile, dont la combustion émet principalement, en termes de GES, du CO₂.

Identification des principales sources

Pour le Crédit Mutuel, les véhicules professionnels sont concernés :

- Les véhicules de service,
- Les véhicules de fonction.

Les véhicules privés des salariés utilisés à des fins professionnelles, ainsi que les trajets domicile/travail, les transports en commun (train, tram, avion, bus) et enfin les navettes courriers ainsi que les transports de fonds relevant des autres émissions ne sont pas intégrés dans ce bilan GES.

Informations pratiques pour le calcul et niveau de précision

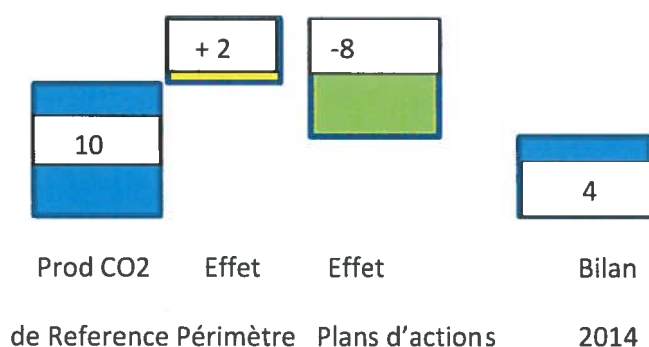
3 véhicules composent la flotte automobile EID. La distance parcourue au cours de l'année 2014 a été estimée à 37.133 KM.

Le coefficient de conversion retenu a été calculé à partir du taux d'émission théorique de chaque véhicule.

		Km parcourus	Fe	CO ²
2011	Véhicules de service	64 039 kms	152 g/km	10
2014	Véhicules diesel	37 133 kms	115 g/km	4

Vu le nombre très faible de véhicules de la flotte, la production de CO₂ est minime. Par le passage de 4 à 3 véhicules et par le renouvellement du parc avec des productions CO₂ plus faible (passage du coeff moyen de 152 à 115), la réduction est de 40 % passant de 10 à 4 tonnes CO₂

Synthèse Véhicule :



Emissions directes des procédés hors énergie

Non concerné (décarbonation calcaire...).

Emissions directes fugitives

Identification des principales sources

Les fuites de gaz frigorigènes des installations de climatisation sont les émissions directes fugitives identifiées.

Informations pratiques pour le calcul :

En 2011, nous n'étions pas en mesure d'évaluer ces émissions avec pertinence. Des moyens ont été mis en place pour évaluer les fuites de gaz frigorigènes des installations de climatisation.

Mais pour 2014, les données collectées sont encore trop partielles pour être pertinentes. En effet la collecte 2014 concerne également les bâtiments des salles machines. La finesse de la collecte ne permet pas d'affecter à la partie occupée par EID.

Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)

Le groupe Crédit Mutuel CIC ne dispose pas d'installations biomasse.

Les Émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée

Les Émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée, quantifiées séparément par poste et pour chaque GES en tonnes équivalent CO2

Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité

Identification des principales sources

Une distinction est opérée entre les biens immobiliers et mobiliers consommateurs d'électricité.

Les bâtiments :

Le parc immobilier de 35.772 M² comprend au global 27 bâtiments de type siège.

Les matériels équipant les bâtiments : Globalement chaque salarié dispose d'un équipement informatique individuel et d'équipements collectifs (chauffage, voire climatisation, photocopieur, scanner, imprimante, ...).

Nous n'avons pas les moyens de distinguer les consommations par usage.

Informations pratiques pour le calcul :

En 2011, la consommation a été estimée à partir du montant des factures enregistrées dans la comptabilité relatives à l'électricité. Comme pour le gaz, il s'avère donc que la situation a été considérablement sous-évaluée. Il nous fallait donc aussi revoir cette méthode pour avoir une transversalité et une pérennité des chiffres publiés.

Depuis 2012, les outils se sont ainsi mis en place dans le groupe Crédit Mutuel de manière transverse. En 2014, nous avons donc une évolution de la méthode, la consommation a été déterminée à partir :

- de l'exhaustivité des relevés collectés auprès des fournisseurs à chaque fois que cela a été possible,
- de la saisie des consommations réelles indiquées sur les factures tout au long de l'année par chaque entité déclarante,
- le cas échéant d'estimations sur base d'une consommation moyenne du groupe par type de bâtiment.

La surface a été conservée comme périmètre afférent.

Afin d'évaluer plus justement la progression, nous avons décidé de prendre comme nouveau référentiel pour l'électricité, comme pour le gaz, l'année 2012 au lieu de 2011, première année de mise en place de l'outil.

ELECTRICITE	kWh	Surface	Fe	CO ²
2011	6 010 707 KWh	30 729 m ²	60 g/kWh	361
2012	8 396 079	31 673 m ²	60 g/kWh	504
2014	9 319 178 KWh	35772 m ²	82 g/kWh	764

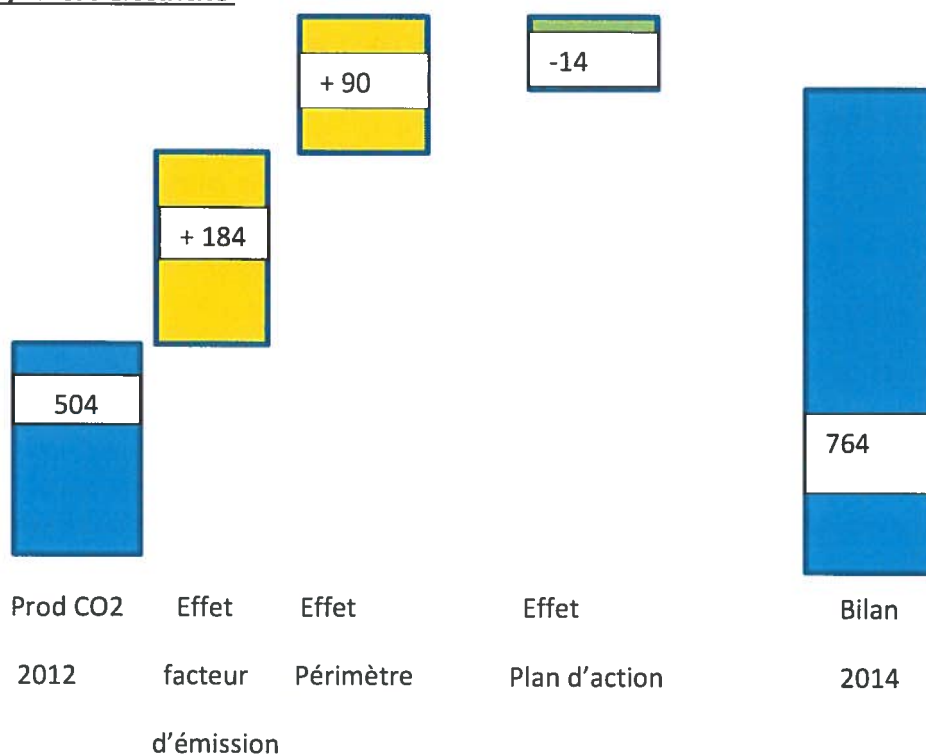
Evolutions significatives par rapport au bilan précédent (2011, référentiel 2012) :

Cette production est en augmentation en raison de :

1. L'évolution de la composition du périmètre : Le parc immobilier a évolué fortement avec le nombre de m2 qui est passé de 30.729 m2 (31.673 m2 en 2012) à 35.772 m2
2. L'évolution méthodologique : Connaissance via l'outil de la saisie des consos des factures d'électricité saisies dans le groupe et de la quote-part EID (cohabitation avec d'autres entités du groupe). Estimation sur base de consommation moyenne groupe si la consommation n'est pas connue.
3. L'augmentation forte du facteur d'émission de la base ADEME : On passe de 60 à 82 g/kWh : Le facteur d'émission moyen relevé sur la base ADEME en 2011 était beaucoup plus faible que celui qui est affiché aujourd'hui dans la base ADEME. Nous ne savons pas expliquer cet écart majeur qui fausse notre bilan.

Sur cette base, en partant du référentiel 2012, nous avons une augmentation de 52 % sur la consommation électricité, mais une baisse de 3 % à périmètre m2 et facteur d'émission constant. Si on fait abstraction de ces paramètres, le ratio kWh/ m2 s'est amélioré en passant de 265 kWh/m2 à 260 kWh/m2 entre 2012 et 2014.

Synthèse Electricité



Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid

Certaines de nos installations sont raccordées à des réseaux de distribution de vapeur, chaleur ou froid, entraînant, indirectement des émissions de CO₂.

Il n'y avait pas de bâtiment de ce type en 2011 et 2012 ou nous n'en avons pas relevé. Ce sera donc la première déclaration en 2014. Nous intégrons ces paramètres dans nos bilans et l'optimisation de notre production de CO₂ intègre dorénavant ces paramètres.

Il s'agit de Cergy, Lille Corbusier et Paris Provence, tous 3 des sites appartenant au groupe CIC et dont EID occupe une partie des locaux.

Ces réseaux urbains n'avaient pas été chiffrés en 2011.

CHALEUR	Identification du réseau	Unité (kWh)	Fe (g/kWh)	CO ² (tonnes)
2011				
2014	CERGY	244 474	181	44
	LILLE CORBUSIER	1 016	254	0.25
	PARIS PROVENCE - CPCU	58 659	201	12

FROID	Identification du réseau	Unité (kWh)	Fe (g/kWh)	CO ² (tonnes)
2011				
2014	PARIS PROVENCE - CLIM ESPACE	126 086	6	0.75

Nous estimons à 15 % l'incertitude des consommations en kWh affichées. Cette incertitude est liée à l'extrapolation pour les bâtiments sans saisie dans notre outil CONSOS et liée au risque d'erreur de ces nombreuses saisies manuelles.

Autres émissions indirectes de GES

En cohérence avec nos activités de service, nous faisons le choix d'évaluer principalement les autres émissions indirectes liées à nos consommations et sur lesquelles des actions de maîtrise et de réduction peuvent être entreprises.

Achats de produits ou services

La consommation de papier

- En interne

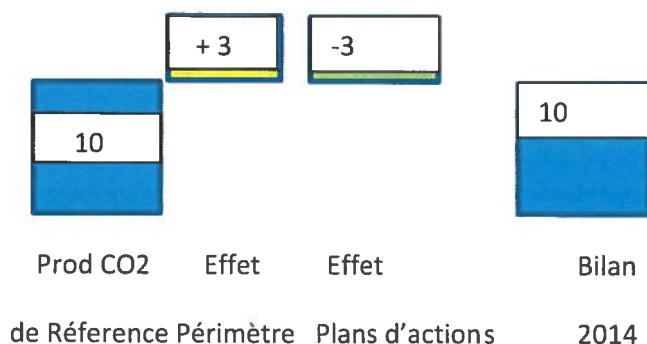
Cette consommation est importante dans le secteur économique de notre groupe. Nous luttons contre une surconsommation interne par divers moyens :

- la mise en place de transactions informatiques – qui évitent d'imprimer des documents de travail (Listings traditionnels),
- la mise en place de la GED- Gestion Electronique de Documents – qui permet d'archiver électroniquement plutôt que du papier qu'il faut détruire un jour,
- l'utilisation d'imprimantes recto-verso.

PAPIER interne	Tonnes	effectif	Fe	CO ²
2011	11	1461	0,858 t CO ² /t	10
2014	11	1804	0.919 tco2/t	10

Nous avons réussi avec nos différentes actions à compenser l'accroissement de l'effectif et donc à ne pas augmenter notre production de CO₂, ce qui correspond à 32 % d'économie.

Synthèse Papier:



- En externe (Impression documents de communication, relevés clients, etc.)

Les filiales techniques du groupe comme EID ne travaillent que pour les filiales du groupe. A ce titre, il n'y a pas de communication clients nécessitant d'envois en masse et la production d'envois externes est à zéro.

PAPIER externe	Tonnes	Marge d'erreur	Fe	CO ²
2011	0		0,858 t CO ² /t	
2014	0			

Tableau récapitulatif

		Emissions GES (en tCO ₂ e)		
		2011 Année de référence	2014 Année de reporting	Différence année de référence et année de reporting
Catégories d'émissions	Postes d'émissions	CO ₂ (tCO ₂ e)	CO ₂ (tCO ₂ e)	Total (tCO ₂ e)
Emissions directes	1	360	554	194
	2	10	4	-6
	3			
	4			
	5			
	Sous total		370	558
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	361	764	403
	7		57	57
	Sous total	361	821	460
Autres émissions indirectes*	8			
	9	10	10	0
	10			
	11			
	12			
	13			
	14			
	15			
	16			
	17			
	18			
	19			
	20			
	21			
	22			
23				
Sous total		10	10	0
		740	1389	649

Le tableau récapitulatif ci-dessus laisse apparaître de fortes augmentations dans de nombreuses catégories.

Toutefois, comme cela a été décrit dans le document, le périmètre a évolué et ne permet pas de comparer sans neutraliser les éléments qui ont fortement changé :

- Augmentation de la surface,
- Augmentation des effectifs,
- Facteurs d'émissions différents, notamment celui de l'électricité en 2011 qui était incohérent,
- 2 nouveaux indicateurs publiés : fioul et réseaux urbains,
- Nouvelle méthode de calcul pour l'énergie : changement de référentiel en prenant les chiffres de 2012.

A périmètre équivalent (re-calcul des données initiales sur le périmètre 2014), voici la synthèse de l'évolution de nos émissions de GES :

		Emissions GES (en tCO ₂ e)		
		2011 Année de référence	2014 Année de reporting	Différence année de référence et année de reporting
Catégories d'émissions	Postes d'émissions	CO ₂ (tCO ₂ e)	CO ₂ (tCO ₂ e)	Total (tCO ₂ e)
Emissions directes	1	675	554	-121
	2	12	4	-8
	3			
	4			
	5			
	Sous total	687	558	-129
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	778	764	-14
	7	57	57	0
	Sous total	835	821	-14
Autres émissions indirectes*	8			
	9	13	10	-3
	10			
	11			
	12			
	13			
	14			
	15			
	16			
	17			
	18			
	19			
	20			
	21			
	22			
23				
	Sous total	13	10	-3
		1535	1389	-146

Emissions évitées / actions mises en œuvre

Afin d'améliorer notre bilan et donc de réduire notre production de CO₂, un certain nombre d'actions groupe se sont mises en place depuis 2011 pour améliorer les choses et donc permettre d'éviter de la production de CO₂.

Voici les actions majeures :

Energies (électricité / gaz / fioul)

Extinction des postes informatiques la nuit

L'ensemble des postes informatiques (Euro-Information) des réseaux sont désormais éteints automatiquement la nuit, depuis le premier semestre 2013, les résultats sont suivis trimestriellement et les incidents majeurs sont solutionnés depuis début 2014. Cela représente l'équivalent de 5.484.510 KWH économisés pour l'ensemble du groupe.

La même opération va être menée pour les sièges des banques et les filiales.

Renouvellement du parc matériel

Chaque année, le parc matériel (postes informatiques, imprimantes, écrans, ...) évolue avec notamment les projets de renouvellement qui visent à renouveler chaque année environ 1/5 du parc. En 2015, EIS (Euro-Information Services) déploie la « Tranche 27 » et donc met en place du nouveau matériel à la fois plus performant et moins consommateur en ressources. Le matériel référencé et validé par EI (Euro-Information) est depuis 2013 suivi et comparé sur les aspects consommations énergétiques.

Suivi des consommations énergétiques des bâtiments sièges

Projet panorama GTC : Des pilotes sont en cours sur un nouvel outil de GTC (Gestion technique centralisée) pour les sièges. Cet outil qui sera déployé ensuite partout permettra une centralisation des informations de consommations et donc de placer les efforts d'amélioration sur les parties de l'infrastructure qui le nécessitent le plus.

Papier

Depuis de nombreuses années, le groupe CM CIC est engagé dans la réduction de papier. Nous continuons nos efforts de dématérialisation des documents tant sur le plan des documents internes que des documents clients.

1. Remplacement de photocopies pour des besoins internes par la scannérisation de documents.
2. A fin 2015, moins de 1.25 % des documents à usage interne du groupe existeront encore sous format papier.
3. Nos factures intra-groupe (celles de CM-CIC Services et d'Euro-Information notamment), sont dématérialisées et visibles dans un applicatif interne Groupe.
4. Les salariés sont incités à opter pour le Bulletin de Paye Electronique en remplacement d'une édition papier de leur paye. Chez EID, cette option est déployée, on constate une moyenne groupe depuis la mise en place de 53 %.
5. Pour information, pour les clients bancaires, depuis fin 2014, nous déployons progressivement la signature électronique des contrats.
6. Nous avons aussi déployé pour l'ensemble des Fédérations et Banques CIC, les chéquiers écoresponsables sur papier FSC Mixte depuis mi 2015.

Gestion des déchets

Processus de recyclage du matériel via broker : EIS est de par son rôle l'acteur majeur de cette filière. EIS de par ces processus réduit la production des déchets en réparant le matériel qui peut l'être, en prévoyant un stock tampon de pièces et de matériels (environ 8 %) qui permet de prolonger la durée de vie des équipements. En complément depuis 2013, EIS a signé un partenariat avec un broker qui permet une revente au fil de l'eau des différentes gammes de produits qui sont encore réutilisables. Cela a remplacé les deux ventes par an qui se faisaient les années précédentes.

Coté recyclage du papier et des cartouches d'encre, notre groupe est largement avancé sur le sujet, néanmoins en terme de nouveautés :

1. Nous avons lancé un appel d'offre sur le recyclage du papier du CIC Sud-Ouest. Le processus est en place, depuis le 1er janvier 2015, sur le siège de la banque et sur son réseau d'agences.
2. Nous avons également, depuis mars 2015, mis en place le traitement du papier des services de siège du Crédit Mutuel Midi Atlantique.
3. Nous avons poursuivi, le processus de tri sélectif sur les bâtiments qui suivent : Laxou, La Rochefoucauld, Ventadour, Saint Augustin.
4. Nous envisageons de poursuivre dans cette voie en 2016 avec :
 - La mise en place du tri sélectif sur les bâtiments du Victorien et de Gaillon,
 - Le projet de recyclage du papier à CIC LB.

Dans les centres éditiques, l'ensemble des déchets papiers (bande carols des bobines, gâche, ...) est maintenant broyé et récupéré pour être revendu. Un circuit est également en place pour la reprise des toners usagés.

Transports

Utilisation avion / train

1. Entre 2011 et 2014 la part de l'utilisation de transport AIR s'est réduit au profit du transport RAIL (moins émetteur de CO²). A titre d'exemple, sur la ligne Paris-Strasbourg c'est désormais au niveau Groupe plus de 98 % des trajets qui se font via le Rail. De la même façon, une étude spécifique sur l'axe Strasbourg-Lyon permet de montrer que pour le groupe la part de l'aérien est passée de 89 % en 2011 à 77 % en 2014.
2. Par ailleurs, en complément du centre de formation du Bischenberg (proche de Strasbourg), un 2ème centre a ouvert fin 2011 à Verrières le Buisson (proche de Paris). Pour certaines entités du groupe (notamment les filiales nationales) cela a réduit leur émission de CO², du fait de l'utilisation du TGV pour se rendre à Paris, plutôt que l'avion pour se rendre à Strasbourg.

Politique voyage / Visioconférences

1. Ces dernières années, le nombre de visioconférences a très nettement augmenté : Mise en place de visioconférences et d'outils de communication unifiée (Lync notamment) permettant de réduire les déplacements et d'améliorer la relation client. 400 solutions de visioconférences sont déployées dans le groupe et depuis 2015, l'utilisation de Lync permet de participer à des visioconférences directement de son poste, voire de les organiser. Pour EID, le nombre de visioconférences est passé de 5.000 en 2011 à 13.020 en 2014. Une part de cette augmentation est liée à l'amélioration du comptage de cette donnée. Il manque toutefois toujours les conférences effectuées directement sur les postes de travail dans ce comptage (comptage prévu à partir de 2016 grâce à l'utilisation généralisée de Lync 2013).

Plan de déplacements entreprise (PDE)

Les sociétés bénéficient de PDE mis en place sur certains sites où elles sont implantées.

Par exemple, au Wacken (Strasbourg), le PDE :

- favorise l'utilisation des transports en commun en prenant en charge une partie des abonnements,
- incite à l'utilisation du vélo en mettant à disposition des parcs à vélos,
- incite au covoiturage en réservant des places de parkings à cet effet.

Courrier et navettes de transport qui y sont liées

1. Notre groupe, source La Poste, est la première banque française en matière d'affranchissement lettre verte. Notre taux de pénétration « lettre verte » est de 84 %, quand nos confrères banquiers sont, pour notre meilleur suivant, à 68 % et, pour le dernier sur ce critère, à 13 %.
2. Nous avons encore optimisé nos circuits existants en mutualisant certains transports. Ainsi, à titre d'exemple, pour l'acheminement des cartes et chèquiers vers nos filiales espagnoles, nous avons utilisé une navette existante Mulhouse-Toulouse (Ramonville) et n'avons créé que la Ramonville-Madrid.

Relations fournisseurs

Dans leurs relations avec les fournisseurs, les filiales du groupe intègrent de plus en plus les aspects RSE et impacts environnements dans les relations avec leurs fournisseurs :

- Euro-Information : achats et maintenance de matériels informatiques, téléphonie, logiciels, ...
- CM-CIC Services : contrats ménage, recyclage, accueil, énergies, ...

Nous engageons aussi avec nos fournisseurs des travaux pour dématérialiser les factures qu'ils nous adressent :

- c'est déjà le cas avec Critel (alarmes/télésurveillance des locaux) et Orange (lignes téléphoniques),
- c'est en cours avec les transporteurs de fonds et la société Château d'eau,
- il est prévu d'élargir cette dématérialisation à nos fournisseurs d'énergies (EDF, GDF et Gas Natural) et à l'ensemble de nos grands fournisseurs nationaux.

Outil RSE / BEGES

Pour permettre la déclaration, mais aussi le suivi des objectifs et la fiabilisation des chiffres, un outil a été mis en place fin 2014 et a servi à la déclaration RSE 2015 et BEGES 2014.

Élément d'appréciation sur les incertitudes

Le tableau de synthèse ci-dessous reprend les marges d'erreur estimées pour chacune des 6 lignes. La moyenne pondérée des marges d'erreur ressort à 13%.

2011	Tonnes de CO2	% Incertitude	Tonne de CO ²	% Incertitude
	2011	2011	2014	2014
Emissions directes gaz	360	15%	553	15 %
Emissions directes fioul	0		1	15 %
Emissions directes véhicules	10	15%	4	10 %
Emissions indirectes électricité	361	20%	764	15 %
Emissions indirectes réseau urbain			57	15 %
Emissions indirectes papier	10	20 %	10	10 %
Total	740	17,5%	1389	13 %

Motivation pour l'exclusion des sources de GES et de poste d'émissions de GES

Le Groupe a fait diligence pour ne pas exclure de source de GES, et lorsque les informations ne sont pas suffisantes, a procédé à des estimations (les méthodes d'estimations sont alors précisées dans les rubriques concernées).

Facteurs d'émission utilisés si différents Base Carbone®

Les facteurs d'émission sont tous extraits de la Base Carbone, à l'exception des véhicules où les données fournies par le fabricant sont retenues.

Pour les réseaux urbains, les données sont celles qui ont été publiées au JO le 13 novembre 2014.

Explication des recalculs et motivation des écarts constatés

Les explications ont été fournies au fil des chapitres.

Adresse du site Internet où est mis à disposition le BEGES

<https://www.creditmutuel.fr/groupecm/fr/publications/rapports-annuels.html>

Compléments

Signature :



Monsieur Frantz RUBLE, Président

Administrativement :

Responsable du suivi du dossier d'Euro Information Production :
Monsieur Francis VADUREL

Fonction :
Responsable EIP Lyon, Chargé du dossier RSE

Adresse :
Euro-Information Production
63, chemin Antoine PARDON
69160 Tassin la Demi-Lune

Tél. : 04 72 32 64 19

Mail : francis.vadurel@e-i.com

Annexes

Liste des Codes SIRET :

Commune	Adresse	Siret
CERGY	3 Allée de l'Etoile	380 474 494 00206
DIJON	5 Rue Georges Bernanos	380 474 494 00164
FONTENAY	118 Avenue Mal De Lattre de Tassigny	380 474 494 00255
ILLKIRCH	Bâtiment EUCLIDE - Rue Jean Sapidus	380 474 494 00263
LAXOU	2 Rue de la Vologne	380 474 494 00107
LYON	8 Rue de la République	380 474 494 00297
NANTES	76 Rue du Port Boyer	380 474 494 00156
NANTES	46 Rue du Port Boyer	380 474 494 00289
NANTES	2 Avenue Jean Claude Bonduelle	380 474 494 00099
ORLEANS	105 Rue du Faubourg Ste Madeleine	380 474 494 00131
PARIS	6 Avenue de Provence	380 474 494 00214
SCHILTIGHEIM EUROPA	42 Route de Bischwiller	380 474 494 00172
SCHILTIGHEIM	IMMEUBLE FUTURA 5E ETAGE - 8-10 Avenue Mendès France	380 474 494 00230
SCHILTIGHEIM SCHILIK	49 Route de Bischwiller	380 474 494 00198
SCHILTIGHEIM Glacière	19 Rue de la glacière	380 474 494 00321
SCHILTIGHEIM SCHUTZ	18 /20 Rue des Contades	380 474 494 00180
STRASBOURG	34 Rue du Wacken	380 474 494 00016
STRASBOURG	IMMEUBLE EXCELPARK – 2a Rue Bartisch	380 474 494 00248
STRASBOURG	31 Rue Jean Wenger Valentin	380 474 494 00271
TASSIN LA DEMI LUNE	63 Chemin Antoine Pardon	380 474 494 00115
VERLINGHEM	36 Rue de Messines	380 494 474 00149
VILLENEUVE D'ASCQ	61 Avenue de Halley	380 474 494 00305

